

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

20/03/2017

Dossier complet le :

05/04/2017

N° d'enregistrement :

F09347P0086

1. Intitulé du projet

Extension de la Zone d'Activités du Val de Durance à Peyrolles-en-Provence.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Sabine PRAS

RCS / SIRET

|1|3|0| |0|1|3| |0|3|0| |0|0|1|0|6|

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains Catégorie 39	Opération d'aménagement d'une superficie de 8.6ha permettant de créer environ 3.6ha de surface de plancher.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Il s'agit d'une extension par le Sud de la Zone d'Activités existante du Val de Durance sur un site de 8.6ha mesurant 244m de large et 375m de long en vue de créer au maximum 7.3ha de surfaces viabilisées cessibles soit 3.6ha environ de Surface de Plancher.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de permettre à la commune et au territoire du Pays d'Aix de poursuivre sa politique de développement économique. Le projet vise à accueillir des entreprises liées à l'économie locale (artisanat, PME/PMI) mais aussi des entreprises liées au projet ITER compte tenu de la proximité entre les sites.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet prévoit dans sa phase travaux de créer une voirie centrale principale desservant de part et d'autre des lots qui seront vendus aux entreprises ainsi qu'une deuxième voirie bordant la zone existante par le sud et permettant d'accéder à la voie centrale principale. Les travaux prévoient également de raccorder la zone aux réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de télécom et de créer un système de gestion des eaux pluviales avec comme principal ouvrage un bassin de rétention. La durée des travaux est estimée à 12 mois et sont prévus à l'horizon 2025. La réalisation de ces travaux ne devrait pas troubler la circulation existante et ne nécessitera pas la mise en place de déviation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, la zone accueillera des entreprises qui construiront leurs bâtiments dans le respect du PLU et du règlement de la zone. Des piétons, des véhicules légers mais aussi des véhicules lourds circuleront sur la voirie. L'ensemble des ouvrages créés pour la viabilisation des lots seront après réception et remis gérés par les services de la METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La mise en œuvre du projet d'extension de la Zone d'Activités se fera par une procédure de ZAC. Il est envisageable également de lancer une procédure de Déclaration d'Utilité Publique afin de maîtriser à terme l'ensemble du foncier de l'opération.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet:	8.6ha
Largeur du terrain	244m
Longueur du terrain	375m
Surface cessible viabilisée	7.3ha
Surface de Plancher réalisable	3.6ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Le site du projet se trouve entre le chemin des Iscles au Nord et le chemin des veilles Iscles au Sud, le bassin d'exploitation de Durance Granulats à l'Ouest et la RD62 A à l'Est sur la commune de Peyrolles-en-Provence.

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 3 ° 6 5 ' 4 1 " 84 Lat. 5 5 ° 7 8 ' 1 9 " _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le PPRI Durance approuvé en 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à une distance de 600mètres de la zone Natura 2000 FR9301589 - La DURANCE et à 1.7km de la zone natura 2000 FR9301605
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux prévus ne nécessitent pas de terrassement particulier. Au contraire, la réalisation de tranchées ou du bassin de rétention permettra de dégager du matériaux qui seront ré-exploités sur le reste du chantier si cela est nécessaire.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans la mesure où les terrains du projet actuellement agricoles ou en friches seront viabilisés afin de permettre la construction de bâtiments, la nature du sol et donc les types de faune et de flore présents sur le site seront modifiés. Toutefois, la démarche d'élaboration du projet respectueuse du site et de l'environnement permettra de créer un plan masse et un règlement de la ZAC qui s'attacheront à conserver la présence d'espaces verts et de valoriser les éléments naturels présentant des enjeux écologiques et paysagers importants.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les impacts seront limités, d'une part par l'éloignement des zones Natura 2000, mais également par une démarche d'élaboration du projet respectueuse du site et de l'environnement et qui s'attache à prendre en compte l'ensemble des enjeux liés à l'environnement, (paysage, préservation et valorisation des principaux éléments naturels etc...)

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des zones à sensibilité particulière sont suffisamment éloignées pour ne subir aucun impact du chantier et de l'exploitation de la zone, le projet s'inscrivant déjà dans un environnement fortement urbanisé et n'ayant aucune relation et interconnexion avec ces espaces.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est prévu sur des fonciers actuellement en friches ou agricoles. Toutefois, la vocation de la zone est amenée à évoluer conformément d'une part aux objectifs du PLU qui identifie cet espace comme étant à urbaniser en vue de permettre le développement économique de la commune et d'autre part aux orientations du SCOT qui identifie cet espace comme faisant partie des zones d'urbanisation possibles. Le projet a également reçu un avis de favorable de la chambre d'agriculture
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone est concernée par le PPRI DURANCE qui identifie le secteur du projet comme étant possiblement impacté par un aléa exceptionnel de cru de la DURANCE. Les prescriptions particulières liées à ce zonage seront pris en compte dans le projet et son règlement le plus en amont possible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les ouvrages qui seront réalisés ainsi que leur méthode de réalisation relèvent de travaux de VRD classiques et ne comportent pas de caractéristique particulière en terme de dangerosité ou de risques.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La voirie créée dans le cadre du projet engendrera du trafic et des déplacements supplémentaires par rapport à la situation existante qui seront uniquement liés aux activités et aux entreprises qui s'installeront à terme sur la zone. Par ailleurs, le développement des modes doux fera partie intégrante du projet notamment par la création de pistes cyclables et de cheminements piétons.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le trafic engendré sera faible car correspondant à une zone d'activités accueillant essentiellement des PME/PMI et des artisans. Les nuisances sonores engendrées seront donc limitées.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les seules nuisances olfactives sont celles liées aux polluants engendrés par le trafic routier.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les seules vibrations créées sont celles liées à la circulation routière.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les nuisances lumineuses engendrées par l'éclairage public seront réduites par des dispositifs spécifiques.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>De nouvelles émissions polluantes seront émises du fait de l'arrivée d'un nouveau trafic.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit la mise en place d'un réseau de gestion des eaux pluviales. Ce dernier permettra de recueillir l'ensemble des eaux issues des surfaces imperméabilisées afin de les orienter vers un bassin de rétention qui sera spécialement équipé pour filtrer et traiter de manière qualitative et quantitative les différentes pollutions du sol drainées par les eaux pluviales</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés seront liés à l'activité temporaire du chantier. Le cahier des charges pour la sélection des entreprises prévoira des préconisations qui devront être respectées afin de garantir un chantier propre et le plus respectueux de l'environnement possible. Durant la phase d'exploitation, les déchets seront collectés par les services de collecte publics pour les ordures ménagères et dans le cadre des dispositifs de gestion des DIB pour les entreprises.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les études de faisabilités ont démontré que le terrain d'étude ne comportait pas d'enjeux particuliers en matière architecturale, paysagère, culturelle, archéologique. Toutefois, le projet veillera à intégrer aux mieux les ouvrages créés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est actuellement en friche agricole avec certaines parcelles toujours cultivées et est identifié au PLU comme zone AUE. La vocation agricole de la zone va donc évoluer pour un secteur urbanisé de manière cohérente grâce à une opération d'aménagement publique d'ensemble avec l'accord de la chambre d'agriculture.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a fait l'objet d'études préalables notamment techniques, économiques et environnementales afin de vérifier la faisabilité de l'opération et d'identifier les principaux enjeux faunistiques, floristique et paysagers du site.

Ainsi, le projet prévoit d'implanter des espaces verts composés d'essences locales afin de limiter la demande en eau. Les sujets présentant des enjeux particuliers seront identifiés et préservés. Le règlement de la zone qui sera plus restrictif que le PLU sur certains aspects imposera des prescriptions en matière d'imperméabilisation des sols, d'intégration architecturale et paysagère des projets des entreprises qui s'implanteront. Enfin, la gestion des eaux pluviales se fera à travers un dispositif complet qui collectera et dépolluera les eaux de pluies afin de préserver la situation actuelle en matière d'écoulement.

Par ailleurs, une étude de trafic permettra de suffisamment dimensionner les infrastructures pour qu'elles puissent à la fois assurer une circulation optimale des véhicules mais aussi favoriser les modes doux par la création de pistes cyclables et de liaisons piétonnières vers les autres quartiers et équipements environnants. Enfin, plusieurs mesures d'accompagnement complémentaires dans le temps pourront être prises comme la mise en place de points de covoiturage, la desserte de la zone par les TC etc....

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des seuils en question et du type du projet, il ne semble pas nécessaire d'avoir recours à une évaluation environnementale. En effet, il s'agit d'une opération modeste prévue par les différents documents d'urbanisme sur un foncier voué à muter à court terme et s'inscrit dans un environnement déjà fortement urbanisé. Techniquement, les travaux sont simples et ne présentent pas de caractéristiques particulières qui impacteraient l'environnement dans un rayon plus ou moins proche. Par ailleurs, des mesures pour intégrer au mieux le projet dans son environnement seront mises en œuvre dans l'élaboration du projet et dans sa commercialisation à travers un règlement de la zone prescriptif en matière d'occupation des sols et de respect du site et du paysage.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Aix-en-Provence

le, 16/03/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

